

DÉCLARATION DE BARCELONE

**LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DES VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE. LES NOUVELLES
FORMES D'ESCLAVAGE ET LEUR IMPACT AU NIVEAU LOCAL**

BARCELONE, 13 JUIN 2014

Le Réseau international Femmes de METROPOLIS, sur la base des débats et des conclusions du colloque « La sécurité et la protection des victimes d'exploitation sexuelle. Les nouvelles formes d'esclavage et leur impact au niveau local », tenu à Barcelone le 13 juin 2014 à l'initiative de la Ville de Barcelone et du Réseau international Femmes de METROPOLIS,

CONSIDÈRE que la traite des femmes et l'exploitation sexuelle sont l'esclavage du XXI^e siècle car il s'agit de formes de violence faite aux femmes et aux filles. L'exploitation sexuelle, outre être une atteinte aux droits fondamentaux des personnes, est l'une des plus évidentes expressions de l'inégalité entre hommes et femmes dans le monde entier.

RECONNAÎT que, même si l'on dispose de données, on peut considérer que la plupart de ces crimes ne sont pas signalés et restent donc impunis. L'exploitation sexuelle est un phénomène en constante évolution.

AFFIRME que

- la traite des femmes et l'exploitation sexuelle doivent être combattues tant au niveau mondial qu'au niveau local, même si c'est au niveau local que l'on détecte leur impact sur les victimes. Le travail d'éradication doit donc pouvoir être mené avec davantage de flexibilité afin de toujours s'adapter aux changements constants et de mieux garantir la protection des femmes.
- le débat doit être axé sur le point de vue des femmes et ne plus être abordé seulement sous l'angle économique ou de ses liens avec la criminalité.
- des actions de formation et de sensibilisation doivent être mises en place à l'intention de toutes les parties impliquées dans la défense et la protection des droits des femmes afin qu'elles puissent faire face à la situation avec sensibilité et en toute conscience.

CONCLUT qu'il est indispensable de déployer des moyens pour remédier à la situation de grande vulnérabilité dans laquelle se trouvent les victimes d'exploitation sexuelle, tant au niveau sanitaire, économique et social que de l'éducation.

APPELLE

- à impliquer les citoyennes et les citoyens dans la lutte contre ce phénomène, de façon à garantir que les politiques mises en œuvre seront réellement intégrées.
- à s'appuyer sur la participation de la société civile et des organisations spécialisées, qui, grâce à leur travail sur le terrain, connaissent de près la situation des victimes.
- à établir une législation générale permettant à toutes les administrations, quel que soit leur échelon, d'agir de façon coordonnée et cohérente, évitant les divergences

réglementaires et fixant des standards d'action minimaux dans toutes les régions. Une telle législation devra être axée sur les personnes et faire prévaloir l'assistance et la protection intégrale indispensables face à cette grave violation des droits humains.

- à définir les mécanismes susceptibles d'améliorer l'action de la police et de la justice contre les organisations criminelles qui se consacrent à la traite.
- à éliminer les obstacles et blocages administratifs qui empêchent d'assurer pleinement la protection des victimes.
- les médias à faire connaître la situation d'inégalité des femmes en évitant toute victimisation.

DEMANDE aux villes membres de METROPOLIS

- d'inviter leurs États à ratifier, mettre en œuvre et/ou coordonner les actions découlant du Protocole de Palerme pour garantir l'efficacité du travail d'éradication de l'exploitation sexuelle et de protection des victimes.
- d'inclure la lutte contre le trafic à des fins d'exploitation sexuelle dans les agendas des membres de METROPOLIS.
- de tenir compte des besoins spécifiques communs aux femmes vivant dans les grandes métropoles du monde entier.
- et demande à METROPOLIS de porter la présente Déclaration à la connaissance de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et d'ONU FEMMES et de faire en sorte qu'elle soit présentée et lue lors de la CSW59 / Beijing+20 qui aura lieu à New York du 9 au 20 mars 2015.

Hyderabad, le 8 octobre 2014

Réseau international Femmes de METROPOLIS